

Consulter votre relevé Avantage à vie FPG Sun Life

Vous aimeriez mieux comprendre votre relevé? Servez-vous du présent guide comme un outil de référence pratique pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque section. Votre relevé fournit des renseignements applicables uniquement à votre contrat Avantage à vie Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life et à votre type d'enregistrement. L'exemple ci-dessous contient tous les renseignements susceptibles de figurer sur un relevé Avantage à vie FPG Sun Life.

Termes pour vous aider à comprendre votre relevé

PB – prélèvement bancaire

FRV – fonds de revenu viager

CELI – compte d'épargne libre impôt

Fonds APSF – fonds Achats périodiques par sommes fixes

FERR – fonds enregistré de revenu de retraite

FRV – fonds de revenu viager

RP – retrait périodique

FRRI – fonds de revenu de retraite immobilisé

CRI – compte de retraite immobilisé

REER – régime enregistré d'épargne-retraite

PBR – prix de base rajusté

1

Cette section présente un aperçu des opérations effectuées dans le cadre du contrat pendant la période couverte par le relevé. Les opérations comprennent les sommes que vous avez versées au contrat (les dépôts), les sommes que vous avez retirées du contrat (les retraits) et la variation de la valeur de marché du contrat.

2

Si vous recevez votre revenu garanti à vie (c'est-à-dire que vous avez choisi de toucher un revenu), cette section présentera le revenu garanti à vie pour l'année en cours. Si ce relevé est celui de fin d'année, le montant indiqué ici sera celui pour l'année suivante.

2a

Si vous ne touchez pas encore un revenu, le relevé indiquera le revenu garanti progressif en fonction de votre âge actuel, puis le revenu projeté par tranche de cinq ans.

3

Cette section présente la garantie à l'échéance et la garantie au décès du contrat.



Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
30, rue Adélaidé est, bureau 1
Toronto, ON M5C 3G9

Votre conseiller
Conseiller
Tél : 519-888-3900

 Veuillez communiquer avec votre conseiller ou visiter le site fpgsunlife.ca pour de plus amples renseignements sur votre contrat.

CLIENT
227, RUE KING SUD

Votre relevé d'Avantage à vie FPG Sun Life au 30 juin 2020

Fonds de revenu viager restreint
Contrat n° 17000001

Opérations effectuées	Montant
Valeur de marché de votre contrat au 1 ^{er} janvier 2020	86 795,03 \$
Dépôts durant la période	0,00 \$
Retraits pendant la période	-2 870,77 \$
Diminution de la valeur de marché	-3 641,31 \$
Valeur de marché de votre contrat au 30 juin 2020	80 282,95 \$

Dépôts durant la période argent que vous avez versé au contrat (y compris les transferts entrants) de même que les dépôts/transferts relatifs à des unités sans FSD.
Retraits pendant la période argent que vous avez retiré du contrat (y compris les transferts sortants), les frais payés, les taxes et les retraits/transferts d'unités sans FSD.

Revenu garanti à vie

	Montant
pour 2020	3 936,87 \$

Votre contrat est assorti des garanties suivantes :

Garantie	Valeur actuelle
Garantie à l'échéance	57 061,14 \$
Garantie au décès	57 061,14 \$

Avantage à vie FPG Sun Life, vous procure un revenu garanti à vie que vous pouvez commencer à toucher au moment de votre choix et vous permet d'accéder à votre argent. Ce produit avant-gardiste réduit les principaux risques liés à la retraite et offre un potentiel de croissance en augmentant votre revenu lorsque les marchés sont en hausse et que les taux d'intérêt sont favorables pendant votre vie active. Veuillez communiquer avec votre conseiller pour de plus amples renseignements.

 Pour en savoir plus sur les garanties, veuillez vous reporter au sommaire des dispositions de votre contrat.

2a

Voici le montant annuel projeté du revenu garanti progressif que vous recevrez lorsque vous atteindrez les âges suivants :

Âge	57	60	65	70	72
Revenu garanti progressif*	4 182,93 \$	4 705,79 \$	6 007,39 \$	6 897,38 \$	6 975,25 \$

*D'après les unités achetées à ce jour. Une fois que vous avez effectué votre choix, le montant de votre revenu garanti à vie sera le même chaque année pour le reste de votre vie, à condition que vous n'effectuez pas de retrait supérieur à ce montant au cours d'une année civile donnée.

Consulter votre relevé Avantage à vie FPG Sun Life

4

Si vous touchez votre revenu garanti à vie, cette section fournit des précisions sur votre revenu et les répercussions des dépôts et des retraits excédentaires.

Si vous avez un FERR, FRV, FRRI ou FRRR, cette section présente également le paiement annuel minimal requis et le solde du revenu garanti à vie. (Ce dernier correspond au montant de revenu garanti à vie ou au paiement annuel minimal, si celui-ci est plus élevé.)

4a

Si vous ne touchez pas encore un revenu, cette section affichera un tableau similaire à celui qui se trouve à la première page de votre relevé. Le tableau indiquera le revenu garanti en fonction de votre âge actuel et le revenu garanti progressif pour les années subséquentes par tranches de cinq ans. Vous trouverez également ici un graphique illustrant les montants du revenu garanti progressif.

Avantage à vie FPG Sun Life

Contrat n° 17000001

CLIENT

Revenu garanti à vie

Le produit Avantage à vie FPG Sun Life génère un revenu de retraite prévisible et durable, garanti à vie.

Revenu garanti à vie	Montant
1 janvier 2020	3 936,87 \$
augmentation attribuable aux cotisations	604,86 \$
diminution attribuable aux retraits excédentaires	0,00 \$
1 juillet 2020	3 936,87 \$
Paiement minimum annuel requis pour 2020	4 921,28 \$
Solde du revenu garanti à vie pour 2020 (selon le plus élevé des montants suivants : revenu garanti à vie ou paiement minimum annuel)	2 050,55 \$

4

Le montant de votre revenu garanti à vie sera le même chaque année pour le reste de votre vie, à condition que vous ne retiriez pas plus que ce montant au cours d'une année civile. Une exception s'applique si vous devez retirer un montant minimal chaque année. Votre revenu garanti à vie vous est versé même si la valeur de marché de votre contrat est moins élevée que le montant du revenu.

Avantage à vie FPG Sun Life

Contrat n° 17000001

CLIENT

Revenu garanti à vie

Le produit Avantage à vie FPG Sun Life génère un revenu de retraite prévisible et durable, garanti à vie.

Le montant annuel de votre revenu garanti à vie, si vous en demandez le paiement en 2020, sera de 4 349,80 \$.

Vous pouvez choisir de commencer à recevoir votre revenu garanti à vie en tout temps en communiquant avec votre conseiller.



En raison du rendement des marchés et/ou de l'augmentation des taux de revenu, votre revenu garanti à vie progressif pourrait avoir fait l'objet d'une augmentation à certains âges. Une réévaluation entraîne une augmentation du revenu minimal garanti à vie que vous toucherez si vous choisissez le revenu à cet âge.

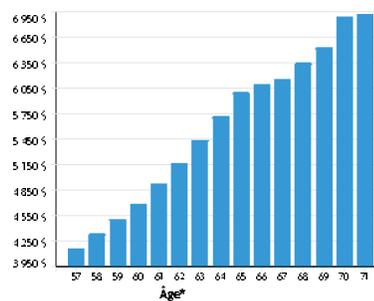
Âge	57	60	65	70	72
Revenu garanti progressif	4 182,93 \$	4 705,79 \$	6 007,39 \$	6 897,38 \$	6 975,25 \$

Voici le montant projeté de votre revenu garanti à vie en fonction de l'âge de référence

Ce tableau illustre qu'en reportant le début des paiements annuels de votre revenu garanti à vie, vous pouvez augmenter votre revenu futur.

Le tableau présente également le montant projeté de votre revenu garanti à vie à des âges plus avancés, en fonction de vos placements à l'heure actuelle.

Revenu



4a

Le montant de votre revenu garanti à vie sera le même chaque année pour le reste de votre vie, à condition que vous n'effectuez pas de retrait supérieur à ce montant au cours d'une année civile.

Il est possible d'augmenter votre futur revenu garanti à vie en effectuant des dépôts supplémentaires.

*L'âge de référence correspond à l'âge du rentier à la fin de l'année civile au cours de laquelle vous choisissez de commencer à recevoir le revenu garanti à vie. Dans le cas de l'option revenu deux vies, il s'agit de l'âge du rentier ou de celui de la deuxième vie si cette personne est plus jeune.

Consulter votre relevé Avantage à vie FPG Sun Life

5

Cette section présente un sommaire de votre contrat et des options que vous avez choisies. Les renseignements affichés dépendront du type d'enregistrement de votre contrat.

La section présentera notamment les noms des propriétaires, le rentier, les bénéficiaires, les garanties, les montants de revenu et les dates importantes relatives à votre contrat (ex. la date d'échéance ou la date de réinitialisation).

6

Cette section présente les renseignements sur les placements détenus dans le contrat. Elle indique le nom du fonds, la catégorie d'actif, les unités, la valeur unitaire (à la date marquant la fin de la période couverte par le relevé), la valeur des placements (à la date marquant la fin de la période couverte par le relevé), le coût unitaire moyen et le prix de base rajusté. Vous pourrez également y consulter une description du prix de base rajusté.

7

La section de la composition des fonds s'inscrivant dans le contrat illustre vos placements sous la forme d'un graphique circulaire représentant les catégories d'actif, avec la ventilation en pourcentage sur le côté. Le graphique affiche différentes couleurs selon les catégories d'actif s'inscrivant dans le contrat.

Vous trouverez une comparaison des fonds sous le graphique. Cette comparaison présente la valeur des placements à la date marquant la fin de la période actuellement couverte par le relevé et celle à la date marquant la fin de la période précédente.

Il est possible d'augmenter votre futur revenu garanti à vie en effectuant des dépôts supplémentaires.

Sommaire des dispositions de votre contrat

5

Renseignements sur les garanties

Date d'échéance du contrat : 31 décembre 2045	Cette date correspond à la date d'échéance de votre contrat.
Rentier : RENTIER	Les garanties du contrat sont établies en fonction de la vie du rentier.
Garantie à l'échéance : 57 061,14 \$	Cette garantie protège la valeur des primes que vous avez payées à la date d'échéance du contrat. La garantie à l'échéance est égale à 75 % du total des primes que vous avez payées, moins les réductions proportionnelles découlant des retraits effectués.
Garantie au décès : 57 061,14 \$	Cette garantie protège la valeur des primes que vous avez payées pendant la vie du rentier. La garantie au décès est égale à 75 % du total des primes que vous avez payées, moins les réductions proportionnelles découlant des retraits effectués.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
a/s 30, rue Adelaide Est, bureau 1
Toronto (Ontario) MSC 3G9 T: 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)

Page 2 de 9

Avantage à vie FPG Sun Life

Contrat n° 17000001

CLIENT

Vos placements dans le contrat

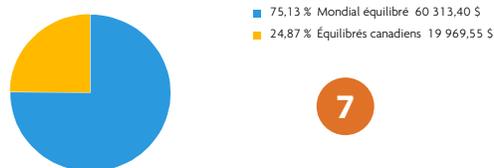
6

Catégorie d'actif	Nom du fonds (code du fonds)	Unités	Valeur unitaire	Valeur des placements	Coût unitaire moyen	Prix de base rajusté*
Mondial équilibré	Fonds mndl de rendement global MFS Sun Frais de souscription initiaux (AG145)	5 386,183	11,1978 \$	60 313,40 \$	10,63 \$	57 239,62 \$
Équilibrés canadiens	Fonds jumelé actn cans Com BlackRock Sun Frais de souscription initiaux (AG168)	0,000	9,7937 \$	0,00 \$	10,09 \$	0,00 \$
Équilibrés canadiens	Fonds jumelé actns cans MFS Sun Frais de souscription initiaux (AG174)	1 788,905	11,1630 \$	19 969,55 \$	11,16 \$	19 964,53 \$

* Votre prix de base rajusté (PBR) correspond au montant total que vous avez déposé et comprend la distribution des revenus et des gains/pertes en capital générés par le fonds. Votre PBR peut varier en fonction des dépôts, des retraits, des transferts ou des échanges.

Composition des fonds détenus dans votre contrat

Catégorie d'actif



7

Comparaison de la période en cours avec la période précédente en fonction de chaque fonds

Nom du fonds (code du fonds)	La valeur de marché de vos placements
Fonds jumelé actn cans Com BlackRock Sun Frais de souscription initiaux (AG168)	30 juin 2020 : 0,00 \$ 30 juin 2019 : 22 172,19 \$
Fonds jumelé actns cans MFS Sun Frais de souscription initiaux (AG174)	30 juin 2020 : 19 969,55 \$ 30 juin 2019 : 0,00 \$

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
a/s 30, rue Adelaide Est, bureau 1
Toronto (Ontario) MSC 3G9 T: 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)

Page 4 de 9

Consulter votre relevé Avantage à vie FPG Sun Life

8

Cette section indique le taux de rendement pour votre contrat ainsi que le taux de rendement pour chaque fonds s'inscrivant dans le contrat, pour sept périodes :

- Cumul annuel (ACJ), 6 mois, 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans et depuis la création

L'encadré explique le calcul du taux de rendement pour votre contrat.n.

9

Cette section présente un historique des opérations effectuées dans le cadre de votre contrat depuis la date où il a été établi. Les montants des dépôts, des retraits et des augmentations/diminutions de la valeur de marché sont toujours calculés en fonction de la date du dépôt initial. Le montant total représente la valeur de marché à la date marquant la fin de la période couverte par le relevé.

10

Cette section présente toutes les opérations récurrentes effectuées dans le contrat. Ces opérations sont notamment les PB, les retraits périodiques, les paiements de revenu et les transferts automatiques. Si aucune opération récurrente n'est prévue dans le contrat, la mention «Aucune opération récurrente» s'affiche.

11

Cette section présente un sommaire des opérations effectuées dans votre contrat pendant la période couverte par le relevé. Chaque type d'opération fait l'objet d'une description dans un encadré sous le tableau.

Votre taux de rendement personnel

8

Pour votre contrat

Période	ACJ	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement	-4,27 %	-4,27 %	-0,67 %	0,92 %	-	-	1,54 %

Pour chaque fonds dans lequel vous avez investi

Nom du fonds (code du fonds)	ACJ	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds jumelé actn cans Com BlackRock Sun Frais de souscription initiaux (AGI68)	-6,89 %	-6,89 %	-4,65 %	-	-	-	-2,79 %
Fonds jumelé actns cans MFS Sun Frais de souscription initiaux (AGI74)	0,02 %	-	-	-	-	-	0,02 %
Fonds mndl de rendement global MFS Sun Frais de souscription initiaux (AGI45)	-3,37 %	-3,37 %	0,72 %	1,37 %	-	-	2,07 %



Ce taux de rendement est calculé selon la méthode du taux de rendement pondéré en dollars. Tous les taux de rendement sont annualisés, sauf pour les périodes de moins d'un an. Le ratio des frais de gestion (RFG) a été déduit des rendements présentés. Pour en savoir plus, consultez la section Renseignements importants à la fin du relevé.

Avantage à vie FPG Sun Life

Contrat n° 17000001

CLIENT

Historique des opérations effectuées dans le cadre du contrat

Opérations effectuées dans le cadre de votre contrat depuis qu'il a été établi le 9 novembre 2016

Opérations effectuées	Montant
Dépôts depuis que votre contrat a été établi	92 673,24 \$
Retraits depuis que votre contrat a été établi	-17 223,97 \$
Augmentation de la valeur de marché	4 833,68 \$
Valeur de marché de votre contrat au 30 juin 2020	80 282,95 \$

Dépôts depuis que votre contrat a été établi argent que vous avez versé au contrat (y compris les transferts entrants) de même que les dépôts/transferts relatifs à des unités sans FSD.
Retraits depuis que votre contrat a été établi argent que vous avez retiré du contrat (y compris les transferts sortants), de même que les frais payés, les taxes et les retraits/transferts d'unités sans FSD.

Sommaires de vos opérations récurrentes

10

Type d'opération	De nom du fonds (code du fonds)	À nom du fonds (code du fonds) ou contrat n°	Fréquence	Montant
Retrait automatique	Fonds jumelé actns cans MFS Sun Frais de souscription initiaux (AGI74)		Mensuelle	102,53 \$
Retrait automatique	Fonds mndl de rendement global MFS Sun Frais de souscription initiaux (AGI45)		Mensuelle	307,58 \$

Sommaire des opérations effectuées dans le cadre du contrat

11

Nom du fonds (code du fonds)	Dépôts/transferts entrants	Retraits/transferts sortants	Transferts entrants - entre fonds	Transferts sortants - entre fonds
Fonds jumelé actn cans Com BlackRock Sun Frais de souscription initiaux (AGI68)	0,00 \$	-615,18 \$	0,00 \$	-20 067,33 \$
Fonds jumelé actns cans MFS Sun Frais de souscription initiaux (AGI74)	0,00 \$	-102,53 \$	20 067,33 \$	0,00 \$
Fonds mndl de rendement global MFS Sun Frais de souscription initiaux (AGI45)	0,00 \$	-2 153,06 \$	0,00 \$	0,00 \$



Le **code de fonds** identifie le fonds et l'option de frais de souscription pour le placement.
Un **transfert** désigne les transferts d'argent entrants et sortants dans le cadre d'un contrat.
Un **transfert entre fonds** désigne les transferts d'argent entre fonds de codes différents dans le cadre d'un contrat.

Consulter votre relevé Avantage à vie FPG Sun Life

12

Cette section présente les renseignements concernant chaque opération effectuée pendant la période couverte par le relevé. Cela comprend les taxes, les frais et les commissions. Le solde d'ouverture est toujours indiqué en fonction de la date marquant le début de la période couverte par le relevé.

13

Dans les deux dernières sections du relevé, vous trouverez des renseignements importants concernant votre contrat, votre relevé et vos fonds. Elles vous indiquent aussi où obtenir des renseignements supplémentaires.

Avantage à vie FPG Sun Life		Contrat n° 17000001		12		CLIENT	
Renseignements sur les opérations effectuées au titre de votre contrat							
Date de l'opération	Description	Montant brut	Déductions	Montant net	Valeur unitaire	Nombre d'unités	Solde des unités
Fonds jumelé actn cans Com BlackRock Sun Frais de souscription initiaux (AGI68)							
1 ^{er} janv. 2020	Solde d'ouverture	-	-	-	-	-	2 111,402
2 janv. 2020	Retrait automatique	-102,53 \$					
	Retenue d'impôt provincial		-15,38 \$				
	Retenue d'impôt fédéral		-9,23 \$	-77,92 \$	10,538 \$	-9,730	2 101,672
28 janv. 2020	Retrait automatique	-102,53 \$					
	Retenue d'impôt provincial		-15,38 \$				
	Retenue d'impôt fédéral		-9,23 \$	-77,92 \$	10,761 \$	-9,528	2 092,144
25 févr. 2020	Retrait automatique	-102,53 \$					
	Retenue d'impôt provincial		-15,38 \$				
	Retenue d'impôt fédéral		-9,23 \$	-77,92 \$	10,633 \$	-9,643	2 082,501
27 mars 2020	Retrait automatique	-102,53 \$					
	Retenue d'impôt provincial		-15,38 \$				
	Retenue d'impôt fédéral		-9,23 \$	-77,92 \$	8,418 \$	-12,180	2 070,321
28 avr. 2020	Retrait automatique	-102,53 \$					
	Retenue d'impôt provincial		-15,38 \$				
	Retenue d'impôt fédéral		-9,23 \$	-77,92 \$	9,507 \$	-10,785	2 059,536

Rapports financiers

Contrat n° 17000001

CLIENT

Les rapports financiers comprennent les états financiers annuels audités et les états financiers semestriels non audités, et sont accessibles à fpgsunlife.ca. Vous pouvez aussi les demander par écrit à la Sun Life à l'adresse indiquée ci-dessous.

Renseignements importants

13

Veillez conserver le présent relevé pour vos dossiers. Même si nous prenons soin de nous assurer de l'exactitude des renseignements figurant sur ce relevé, nous ne pouvons pas être tenus responsables des erreurs ou des inexactitudes qu'il contient. Avant de verser des prestations au titre de votre contrat de fonds distincts, nous vérifierons tous les renseignements. Les montants peuvent varier une fois le traitement final effectué. Toutes les valeurs indiquées sont en date de ce relevé.

Il est important d'examiner attentivement votre relevé. Si certains renseignements diffèrent de ceux qui figurent à vos dossiers, veuillez communiquer avec votre conseiller dans les 60 jours suivant la date de votre relevé.

Le présent relevé est fourni à titre indicatif seulement et il ne doit pas être utilisé aux fins de déclaration fiscale. L'information qu'il contient vous aidera à déterminer si vous êtes sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs en matière de placement.

Les retenues d'impôt effectuées durant l'année peuvent ne pas suffire à remplir vos obligations fiscales auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de l'autorité fiscale de la province applicable. Vous devez peut-être payer plus d'impôt, selon votre situation particulière. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller fiscal.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Si vous détenez des fonds immobilisés dans votre contrat, nous pourrions être tenus de payer la prestation de décès à votre conjoint survivant, même si vous avez désigné un autre bénéficiaire.

Pour en savoir plus sur les frais associés aux différentes opérations, consultez les documents Notice explicative et contrat et Aperçu du fonds.

L'objectif de placement, les frais de gestion et le ratio des frais de gestion du fonds sont indiqués dans le document Aperçu du fonds applicable, accessible à fpgsunlife.ca/af. Pour connaître les options de placement, rendez-vous à fpgsunlife.ca/optionsplacement.

Ce contrat pourrait être à l'abri d'une saisie par des créanciers. Les droits du rentier remplaçant/propriétaire successeur du contrat et des bénéficiaires dépendent des lois applicables. Veuillez consulter votre conseiller juridique pour de plus amples renseignements.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
a/s 30, rue Adelaide Est, bureau 1,
Toronto (Ontario) M5C 3G9 T : 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)

Page 8 de 9

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Placements mondiaux Sun Life est le nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (FPG Financière Sun Life).

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et ses concédants de licence, 2020. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.